

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles du 23 novembre 2011.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles :

- M. Paul ARNOULD, professeur à l'École normale supérieure de Lyon ;
- M. Henry BAVA, paysagiste DPLG, professeur à l'Université de Karlsruhe ;
- M. Marc BENOIT, directeur de recherche à l'INRA ;
- M. Denis DELBAERE, paysagiste DPLG, maître assistant à l'École nationale supérieure de l'architecture et de paysage de Lille ;
- M. Philippe ESTEBE, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de l'Institut des hautes études d'aménagement et de développement des territoires européens ;
- M. Alain FREYTET, paysagiste DPLG, enseignant vacataire à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles ;
- M. Philippe LEPEUT, plasticien, enseignant à l'École supérieure d'arts décoratifs de Strasbourg ;

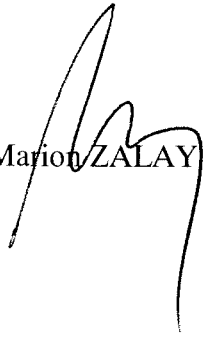
- Mme Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;
- Mme Paola VIGANO, architecte, professeur associé à l'Institut universitaire d'architecture de Venise.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **21 DEC. 2011**

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche


Marion ZALAY